



# SPEED-METTING

# COLLECTIVITES BFC

*FILIÈRES DEEE, ASL & ABJTH*

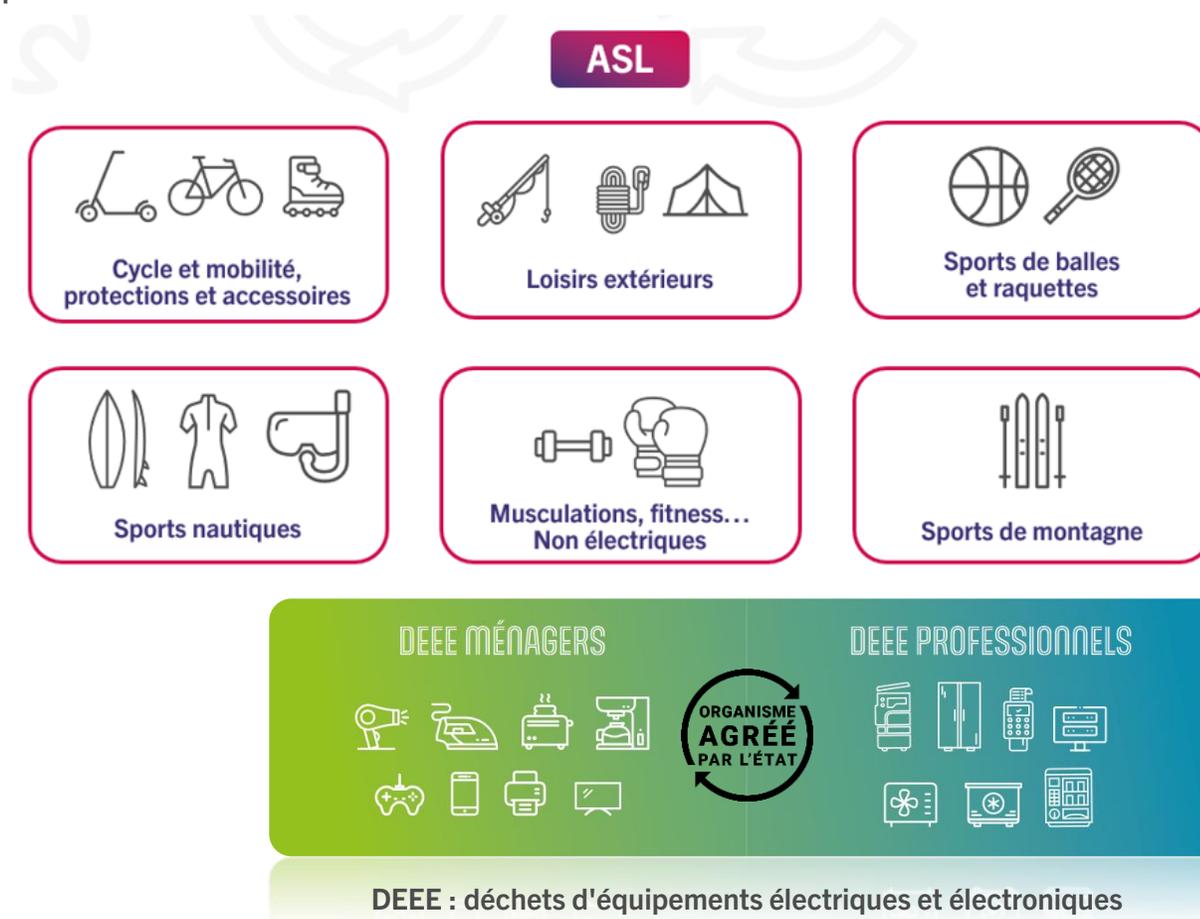
# NOS MISSIONS D'ECO-ORGANISME

Ecologic agréé sur plusieurs filières REP

Ecologic est un **éco-organisme à but non lucratif agréé par l'État** pour assurer la fin de vie des Equipements Electriques et Electroniques (EEE) depuis 2006 et depuis 2022, des Articles de Sport et de Loisirs. Cette nouvelle filière vise à développer la réparation, le réemploi et le recyclage des Articles de Sport et de Loisirs (ASL).

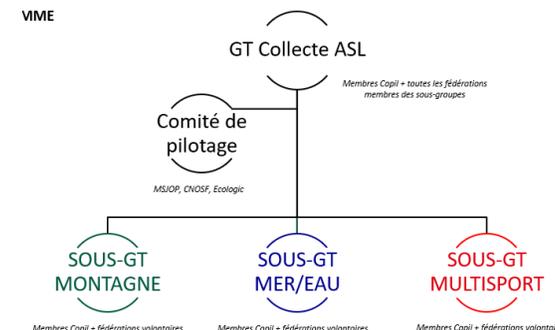
Ecologic veille à accomplir quatre grandes missions :

- 1 Garantir la conformité
- 2 Proposer des solutions de collecte
- 3 Favoriser la prévention et sensibiliser
- 4 Assurer la performance



# LES ACTEURS DU MOUVEMENT SPORTIF ET ECOLOGIC

EN 2023, ECOLOGIC, LE CNOSF ET LE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES SIGNENT UN PROTOCOLE D'ACCORD POUR ENGAGER LES FÉDÉRATIONS DANS LA FILIÈRE ASL ET DANS DES TRAVAUX CONCRETS AUTOUR DU TRI, DU RÉEMPLOI, DE LA COLLECTE ET DU RECYCLAGE DES ASL



En parallèle, des fédérations sportives s'engagent dans des dispositifs opérationnels de collecte, réservés à leurs clubs et licenciés





EcoLogic

# FILIERES ASL & ABJTH

# LE DISPOSITIF DE COLLECTE GRAND PUBLIC



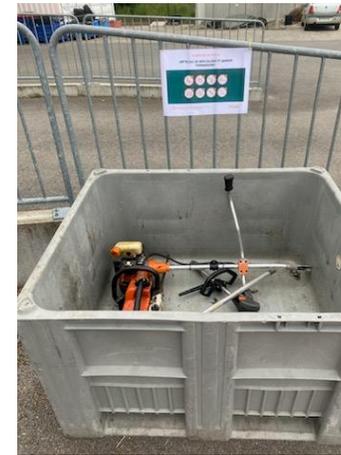
\*Pour les fédérations ayant mis en place des dispositifs

# FILIERES ASL & ABJ THERMIQUES

## Retour d'expériences

### ► Pourquoi les mettre en place ?

- **Coûts importants** de gestion des encombrants et volonté de les réduire davantage les entrants sur ce flux;
- Volonté politique d'inciter au **tri** et à la **réduction des déchets**, de favoriser le **réemploi**;
- **Sortir des objets** valorisables ou réemployables de la **benne destinée à l'enfouissement** (Ballons, matériel de camping, raquettes, etc.) ou des autres bennes (vélos...)
- **Systématiser** le geste de tri par les habitant.e.s et sortir de la logique « encombrants = fourre-tout »



# FILIERES ASL & ABJ THERMIQUES

## Les points d'enlèvements possibles

### Collecte sur les zones dédiées aux usagers et pratiquants

- Déchèteries, déchèteries mobiles
- Collecte sur les lieux de pratiques

### Collecte sur les zones dédiées aux agents des EPCI

- Services techniques
- Centres de tri
- Point de massification collecte des encombrants

### Collectes évènementielles ou début et fin de saison

- Un pack d'organisation clef en main
- Collectes soutenues suivant le barème
- Mise à disposition de contenants adéquats pour la période



# FILIERES ASL & ABJ THERMIQUES

## Soutiens financiers

	ASL	ABJ thermique
<b>Soutiens fixes</b>	Zone ASL : 400€/DCT/an + Zone Réemploi fixe : 100€/DCT/an Zone Réemploi éphémère : 50€/DCT/an	600€/DCT pour la durée de l'agrément
<b>Soutiens variables</b>	T collectées et prélevées pour réemploi <10t/DCT/an : 0€ De 10t à 15t : 200 € De 15t à 20t : 300 € De 20t à 25t : 400 € De 25t à 30t : 600 € >30 t/DCT/an : 750 €	-
<b>Soutiens communication</b>	Population < 50 000 hab : 500 €/an De 50 000 à 100 000 hab: 1 000 €/an >100 000 hab : 2 000 €/an	600€ pour la durée de l'agrément



# FILIERES ASL & ABJ THERMIQUES

## Procédure de contractualisation

**Etape 1 :** COLLECTIVITE : Mise à jour si nécessaire de votre fiche Territeo (liste des adhérents, répartition des compétences, contacts, points d'enlèvement ASL/ABJth : adresse...)

**Etape 2 :** COLLECTIVITE : Demande de contractualisation filière(s) ASL/ABJth via Territeo en utilisant la fonction « *Demander une convention* » à ECOLOGIC

### Une demande par filière

**Etape 3 :** ECOLOGIC :

- Réception de la demande, récupération des identifiants DEEE (CL et PDE)
- Envoi à la Collectivité du contrat et ses annexes pré-remplis

**Etape 4 :** COLLECTIVITE :

- Relecture des annexes et compléments/ajustements.
- Renvoi à ECOLOGIC (par mail : [ASL-ABJth@ecologic-france.com](mailto:ASL-ABJth@ecologic-france.com))
  - Le contrat et annexes signés en pdf
  - Annexes validées (format Excel)

**Etape 5 :** ECOLOGIC :

- Signature du contrat par ECOLOGIC
- Transmission de la convention signée à la collectivité
- Paramétrage sur le SI
- Prise de contact pour mettre à disposition des contenants

### TERRITEO :

09.72.56.82.02

[support@territeo.com](mailto:support@territeo.com)

(8h30 - 12h30 / 14h - 16h)

### Correspondance :

04 72 91 27 50

[ASL-ABJth@ecologic-france.com](mailto:ASL-ABJth@ecologic-france.com)





# LA COMMUNICATION

# COMMUNICATION

## Outils numériques disponibles en libre accès

### ► [Centre de ressources EcoLogic](#)

→ Guides agents et responsables déchèteries

→ Affiches





# LA GRANDE COLLECTE DU SPORT

## AIGILLER CITOYENS VERS LE RÉSEAU DE COLLECTE

21 MARS ET LE 30 AVRIL 2024

Une plateforme digitale « Grande Collecte du sport 2024 » avec :

- Présentation de la grande collecte du sport 2024 : quels produits donner ? Que deviennent-ils une fois collectés ? Pourquoi agir ?
- Carte interactive des points de collecte (déchèteries, magasins, structures du réemploi...).
- Message principal : Je donne ou je dépose mon ASL dans les points de collecte
- Des vidéos pédagogiques :
  - Présentation de la Filière ASL
  - Présentation des exutoires (matériel de montagne, casque...)

Je suis un particulier : points d'apport les plus proches de chez moi

Vous êtes une entreprise ?  
Connectez-vous à notre plateforme dédiée [e-dechet.com](https://e-dechet.com).

Saisir ma ville ou mon code postal \* - SELECT AN OPTION - 🔍 ✕



Que deviennent les casques déposés en points de collecte ?



# SENSIBILISATION LORS DU RELAIS DE LA FLAMME

Une cinquantaine de site de célébration accueilleront un stand ECOLOGIC de sensibilisation du grand public.

Informier et sensibiliser le public aux bons gestes pour allonger la durée de vie de son matériel, changer les comportements sur la fin de vie de ses matériels (tri, réemploi...).

Ce dispositif se concentre sur les trois R : **Réparation, Réemploi et Recyclage.**





EcoLogic

# REEMPLOI

# REEMPLOI

## Les objectifs

Objectifs de réemploi à horizon 2027 par filière en % de la mise sur le marché :

- 2% mise sur le marché EEE
- 14% mise sur le marché Cat 1 ASL
- 5% mise sur le marché Cat 2 ASL
- 11% mise sur le marché Abj T



# ECOLOGIC ET LES ACTEURS DU REEMPLOI

## LE FONDS RÉEMPLOI DÉDIÉ AUX ACTEURS DE L'ESS

ECOLOGIC collabore de manière étroite avec les structures de l'Économie Sociale et Solidaire, pour favoriser le don, le réemploi, la réutilisation, qui sont autant de moyens de permettre l'allongement de la durée d'utilisation des produits.

**Objectif en lien avec les acteurs de l'ESS :**  
Atteindre 13000 tonnes réemployées en 2027



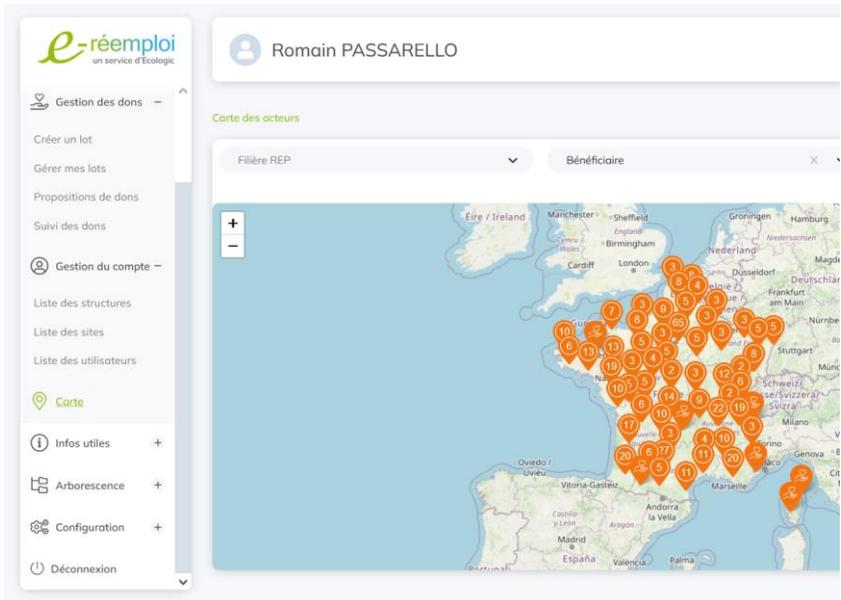
### Le rôle d'Ecologic :

- Développer l'accès au gisement (zone réemploi en déchèterie, distributeurs, fabricants, lieux de pratique sportive, évènements, collecte de proximité...)
- Soutenir financièrement les acteurs du réemploi (fonds réemploi)



# DONNER VOTRE MATÉRIEL SPORTIF VIA E-REEMPLOI

UNE PLATEFORME DE MISE EN RELATION ENTRE DONATEUR ET BENEFICIAIRES



**e-réemploi**  
un service d'Ecologic

**e-réemploi**  
un service d'Ecologic

**DONNER À UN ACTEUR DU RÉEMPLOI**

- Recherche par code postal ou géolocalisation
- Consultation des informations sur les bénéficiaires
- Attestation de don
- Collecte gratuite par les bénéficiaires



# LE RÉSEAU DE POINT DE COLLECTE POUR LES PARTICULIERS

## PASSEZ LE MESSAGE !

Les particuliers ont accès gratuitement à un réseau de point de collecte dont les acteurs du réemploi (recycleries, ressourceries...)

Incitez les sportifs à donner leur matériel en bon état auprès des structures du réemploi !

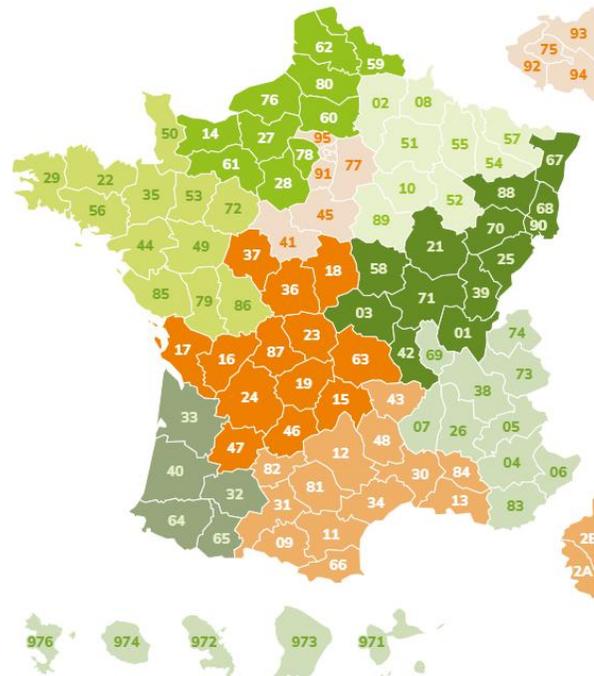
Consultez la cartographie de la Grande Collecte du Sport pour trouver un point de collecte proche de chez vous

TROUVER UN POINT DE DÉPÔT

**Kit de communication** : pour vous aider à passer les bons messages !



# CONTACTS DES RESPONSABLES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



## Céline Louis

EST : 02, 08, 10, 51, 54, 55, 57, 89  
06 58 44 34 71  
clouis@ecologic-france.com

## Charley Chifflet

BASSIN PARISIEN : 41, 45, 75, 77,  
91, 92, 93, 94, 95  
06 31 18 00 14  
cchifflet@ecologic-france.com

## Jean François Celestini

HAUT DE FRANCE NORMANDIE :  
14, 27, 28, 59, 60, 61, 62, 76, 78, 80  
07 64 77 13 37  
jfcelestini@ecologic-france.com

## Olivier Pourchau

GRAND-OUEST : 22, 29, 35, 44, 49,  
50, 53, 56, 72, 79, 85, 86  
07 64 51 47 93  
opourchau@ecologic-france.com

## Lucas Baverel

CENTRE-EST ALSACE : 01, 03, 21,  
25, 39, 42, 58, 67, 68, 70, 71, 88, 90  
06 58 89 46 89  
lbaverel@ecologic-france.com

## Thomas Deshoulières

SUD : 09, 11, 12, 13, 2A, 2B, 30, 31,  
34, 43, 48, 66, 81, 82, 84  
06 37 08 17 31  
tdeshoulieres@ecologic-france.com

## Thomas Petit

CENTRE-OUEST : 15, 16, 17, 18, 19,  
23, 24, 36, 37, 46, 47, 63, 87  
06 08 11 53 18  
tpetit@ecologic-france.com

## Corinne Bies

SUD-OUEST : 32, 33, 40, 64, 65  
06 37 12 53 32  
cbies@ecologic-france.com

## Isabelle Junet

RHÔNE-ALPES ET DROM-COM : 04, 05, 06, 07,  
26, 38, 69, 73, 74, 83, 971, 972, 973, 974, 976  
06 98 48 95 64  
ijunet@ecologic-france.com

©Ecologic 2024 - RCS Versailles 487 741 989 - SAS au capital de 30 000 € - Ne pas jeter sur la voie publique





# ANNEXES



# LA SECURISATION

*CONTRAT DEEE*

# LA VIDEOPROTECTION

Barème de protection du gisement 2022-2027

Pour toutes demandes  
d'informations :  
[videoprotection@optae.fr](mailto:videoprotection@optae.fr)

Forfait à l'investissement pour l'installation d'un système de vidéo-surveillance

**Objectif :** assurer une meilleure protection des déchèteries contre le vol en participant à l'acquisition d'un système de vidéoprotection pour équiper l'Aire DEEE des déchèteries gérées par les Collectivités;

**Montant maximum éligible 3.500€/déchèterie.**

**Critères AMI Vidéoprotection :**

- Pillage
- Disposer d'une délibération autorisant l'installation de vidéoprotection (ligne budgétaire votée par les élus) ;
- Le système de vidéoprotection doit être destiné à l'aire de stockage des DEEE ;
- La déchèterie doit avoir un arbre au statut "validé" ;
- Le marquage des GEM doit être validé par l'éco-organisme référent ;
- Les DEEE doivent être confinés dans un local et/ou un container ;
- La présence de gardien doit être assurée pendant les heures d'ouverture ;
- Le système de vidéoprotection proposé doit être conforme au cahier des charges technique.



# CONTENEURS MARITIMES DEEE ET/OU BENNE GEHF

Barème protection du gisement 2022-2027 conteneurs maritimes

CRITERES	MODE DE CALCUL
Un container peut être alloué sur demande et sous certains critères (espace suffisant, livraison possible, pillage observé sur le point de collecte...)	Le prix du container est amorti sur 2 ans, déduit en 8 trimestrialités égales, de l'ensemble des compensations hors communication.
6 premiers mois d'essai à la charge de l'éco-organisme référent. Le container est transféré à la collectivité, après une période d'essai de 6 mois.	Le prix du container est égal au coût réel plafonné à 5 000 €.
Passage en S1 demandé	



# CONTENEURS MARITIMES DEEE ET/OU BENNE GEHF

Barème protection du gisement 2022-2027 : benne GEHF

CRITERES	MONTANTS DES SOUTIENS
Déchèteries dont le tonnage annuel est supérieur à 100 tonnes Flux GEHF	GEHF (BEC/ four/ machine à laver/ sèche-linge) massifié 110 €/tonne ( <i>Passage du S1 =&gt; S2</i> )
Pour les autres flux évacuation possible à partir de 8 UM	Autres flux PAM/écran/GEF (non massifiés) 50 €/tonnes



## Les configurations possibles :

- *A quai* : benne libre d'accès en vrac
- *Bas de quai* : benne ouverte chargée sur 2 niveaux par les usagers/agents de déchèterie
- *Bas de quai* : benne fermée chargée par le dessus via un engin de manutention (tractopelle)

**Objectif :** libérer de l'espace en haut de quai, sécuriser le gisement, faciliter la logistique de collecte et d'augmenter le soutien.





EcoLogic

# DE LA DECHETTERIE VERS LA PROXIMITE

# COLLECTE DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES EN BORNE

## L'apport et la collecte des petits appareils

- Ouverture de la borne par l'avant avec caisse grillagée 1m3 logée à l'intérieur
- Système de sécurité : cadenas caché dans la porte et fermeture en 3 points
- Longueur : 1 500 mm
- Largeur : 1 340 mm
- Hauteur : 2 016 mm



# COLLECTE DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES EN BORNE

## Fonctionnement des bornes

Les usagers ouvrent la trappe sur la face avant pour y déposer leurs appareils. En refermant cette trappe, les appareils tombent dans la caisse grillagée.



Les bornes sont collectées avec un camion hayon.



# COLLECTE DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES EN BORNE

## 4 facteurs de succès identifiés

### 1. Le territoire d'implantation :

- Territoire urbain dense
- Performance de collecte DEEE faible

### 2. La localisation des bornes

- Lieu attractif et visible : centre ville, proches des commerces, divertissements
- Proche des bornes d'apport existantes (textiles, verres et emballages...)
- Accessibilité opérationnelle (stationnement pour le camion, ouverture des portes)

### 3. L'aspect visuel des bornes

- Consigne de tri sur la borne
- Sticker lisible

### 4. La communication

- Implication des communes accueillant les bornes (articles journal local, post réseaux sociaux, affiches...)

Versailles Grand parc	Résultats depuis 2019
T annuel moyen/borne	1,23 t



# COLLECTE DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES EN BORNE

## Kit de communication

Articles de presse

Post réseaux sociaux

Flyers, Affiches (version numérique)

**ICI, TOUT (RE) COMMENCE !**

DES BORNES DÉDIÉES SONT À VOTRE DISPOSITION :

1. 28 rue du Maréchal Foch
2. 17 av. de la Mays
3. 137 rue de Gagny
4. 283 rue du Caruel de Saint-Martin
5. 12 rue Laurent Godet

**DÉPOSEZ VOS PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES USAGÉS !**

### QUE DEVIENNENT MES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES ?



### À QUI BÉNÉFICIE VOTRE ACTION DE RECYCLAGE ?

**VOUS PROTÉGEZ VOTRE ENVIRONNEMENT**  
Trier vos déchets permet de préserver les ressources de la planète et de protéger la santé de tous.

**VOUS CRÉEZ DES EMPLOIS**  
Les acteurs du recyclage, du réemploi et de la réparation créent des emplois locaux et solidaires.

**VOUS DEVEZ UNE SOURCE D'INSPIRATION**  
Cette borne est là pour un bon moment, parlez-en autour de vous pour que vos proches suivent votre exemple !

**EN ROUTE VERS UNE NOUVELLE VIE !**

**30 000 gourdes**

**L'aluminium issu des petits appareils électriques recyclés pourrait contribuer à fabriquer près de 30 000 gourdes de 50cl\*.**

\*source : Ecologic, selon la quantité d'aluminium recyclé issu des appareils collectés dans ces bornes lors d'expérimentations menées par Ecologic en 2019 et 2020.





EcoLogic

# E=RÉEMPLOI

# TRACABILITE DE VOS DONS



un service d'Ecologic

Romain PASSARELLO

Accueil

- Tableau de bord
- Gestion des dons +
- Gestion du compte +
- Carte
- Infos utiles +
- Arborescence +
- Configuration +

Déconnexion

### Gestion des lots

101 lots

Créer un lot

### Gestion du compte

- Gestion du profil
- Gestion du site

### Infos utiles

- Contacts
- Guide d'utilisation

### Carte des acteurs



### Suivi des dons

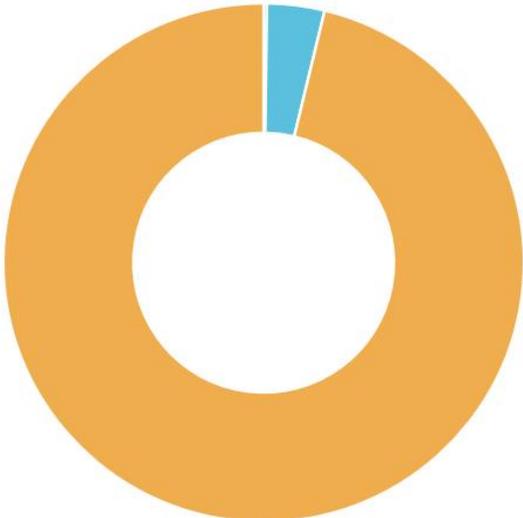
- PEZOU → REGIE DE QUARTIERS DE VENDOME : Collecte effectuée - Don validé  
Le 04/01/2024 à 16:28:08
- PEZOU → REGIE DE QUARTIERS DE VENDOME : Lot accepté  
Le 04/01/2024 à 16:27:27
- PEZOU → RESSOURCERIE DU BLESOIS : LES BONNNES MANIERES : Lot refusé  
Le 04/01/2024 à 16:27:15
- PEZOU → REGIE DE QUARTIERS DE VENDOME : Nouveau lot proposé  
Le 04/01/2024 à 16:27:01

### Tableau de bord

Volume de dons: 564 Kg

Nombre de dons: 1 Don

Répartition par famille d'équipement, filière REP



Famille d'équipement	Proportion
Téléphones portables	0%
Équipements de soins personnels	10%
Haut-parleurs et musique	90%



# VOUS ÊTES UN ACTEUR DU RÉEMPLOI ?

DEMANDEZ A ETRE REFERENCE !

## Les avantages :



### Mise à disposition de contenants pour la reprise des déchets

- ES 58 Contenants de collecte gratuits
- ES 58 Enlèvement gratuit (reprise sans frais des équipements non réemployables et non réemployés)



### Accès au gisement

- ES 58 Mise en relation avec notre réseau de partenaires (distributeurs, entreprises, collectivités...)



### Traçabilité et soutien financier

- ES 58 Accompagnement à la traçabilité
- ES 58 Reporting sur l'activité
- ES 58 Versement des soutiens dans le cadre du Fonds Réemploi & Réutilisation

**e-réemploi**  
un service d'Écologic



Pour en savoir plus

**Écologic**

[www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)

Speedmeeting Rudologia 28/03/2024



EcoLogic

MERCI

# COLLECTE DES PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES EN BORNE

## *Problématique de la filière DEEE*

### Les constats

- Le réseau de collecte actuel (déchèterie, distribution et ESS) est insuffisant pour atteindre les objectifs (65% du taux de retour)
- Les petits appareils électroniques sont mis en Ordures Ménagères (1,75 kg/hab/an) ou Encombrants (0,28 kg/hab/an)
- Les performances de collecte sont faibles en milieu urbain
  - Réseau de déchèterie peu dense
  - Faible fréquentation par les citoyens (en comparaison avec le milieu rural/semi urbain)
- **Ecologic lance une solution de collecte innovante :**

## **La collecte en borne d'apport volontaire des petits équipements électriques et électroniques**

